

CONSEILS DE QUARTIER PARTICIPEZ !

Les trois conseils de quartier qui animent la vie locale du 2^e arrondissement se renouvellent. Chaque conseil correspond à une zone du territoire : Sentier-Bonne Nouvelle, Montorgueil/Saint-Denis et Vivienne/Gaillon.

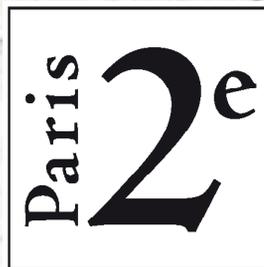
Ces instances de démocratie participative sont ouvertes à tous ceux et toutes celles qui **habitent, travaillent ou exercent une activité associative dans le 2^e** et permettent de :

ASSURER UN LIEN

entre les élu-e-s, les habitant-e-s, les usagers et les usagères du quartier

ETRE FORCE DE PROPOSITION

sur les projets du quartier et de l'arrondissement, ainsi que sur le budget participatif de Paris



Comptes rendus
et ordres du jour
disponibles sur le site
internet de la mairie :

www.mairie02.paris.fr

Candidature à
envoyer avant le
27 novembre 2019

Par courrier
Mairie du 2^e
8, rue de la Banque
75002 Paris

Par e-mail
lidia.cherf@paris.fr

Sur Internet
mairie02.paris.fr
pour télécharger le
bulletin de candidature

CANDIDATEZ AVANT LE 27 NOVEMBRE 2019